

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉMOLITION

AVIS PUBLIC est donné que le Comité de démolition tiendra une séance publique qui aura lieu à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan, en direct de la page Facebook de la Ville de Carignan et webdiffusée en direct sur YouTube, le 17 janvier 2024 à 18 h 30, afin de statuer, conformément au règlement numéro 518 (2023) relatif à la démolition de bâtiments, sur la demande d'autorisation de démolition ayant trait au bâtiment suivant :

1. Dossier 2023-115 – Lot 2 599 956 – 2114, rue Bachand (retrait et déplacement du bâtiment).

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication de l'avis public ou, à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître, par écrit, son opposition motivée au directeur général et greffier par intérim, par courrier à l'adresse suivante :

Me Vincent Tanguay, directeur général et greffier par intérim
2379, chemin de Chambly, bureau 210
Carignan (Québec) J3L 4N4

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Comité de démolition en transmettant ses questions et/ou commentaires préalablement à ladite séance relativement à cette demande à l'adresse courriel suivante : info@carignan.quebec.

Donné à Carignan, ce 18 décembre 2023

Vincent Tanguay, avocat
Directeur général et greffier par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Me Vincent Tanguay, certifie sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site Web de la Ville de Carignan, sur le bâtiment mentionné ci-dessous ainsi qu'à l'hôtel de ville et dans la salle du Conseil, le 18 décembre 2023.

1. Dossier 2023-115 – Lot 2 599 956 – 2114, rue Bachand (retrait et déplacement du bâtiment).

Donné à Carignan, ce 18 décembre 2023

Vincent Tanguay, avocat
Directeur général et greffier par intérim